



Fiche de Données de Sécurité

Section 1. Identification

Identificateur de produit Huile à chaîne (léger, moyen et lourd)

Type de produit Liquide

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées Huile lubrifiante

Fournisseur/Fabriquant PP&S Distribution
80, route 158, Saint-Thomas
QC J0K 3L0
450 759-7979
1 800 363-2712

En cas d'urgence CANUTEC : (613) 996-6666 ou 613-996-6666
24/7

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange Non réglementé par la SIMDUT 2015/ SGH

Éléments d'étiquetage SGH :

Mention(s) d'avertissement Pas de mention de danger

Conseils de prudence

Prévention Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé avec la peau. Éviter l'inhalation prolongée ou répétée du brouillard ou des vapeurs. Ne pas ingérer. Si ingéré, consulter un médecin immédiatement et lui montrer la fiche de données de sécurité (FDS). Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus.



Fiche de Données de Sécurité

Intervention	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P264 : Se laver la peau soigneusement après manipulation. P301+P310+P331 : EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou un CENTRE ANTIPOISON. NE PAS faire vomir. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Stockage	Non applicable
Élimination	Non applicable
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	Aucun connu

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Substance/ préparation Huile à chaîne

Autres moyens d'identification

Nom des ingrédients	% en poids (p/p)	Numéro CAS
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	10 - 90 %	64741-88-4
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	10 - 90 %	64742-54-7
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	10 - 90 %	64742-01-4

[Notes] Le produit est composé à 99.9% d'un mélange de ces ingrédients hautement raffinés, ne contenant aucun hydrocarbure aromatique polycyclique (HAP).



Fiche de Données de Sécurité

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie cutanée	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin. Jeter les articles de cuir contaminés tels que chaussures et ceinture.
Voie oculaire	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR! Si la victime est consciente rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. S'il y a vomissement spontané, garder la tête sous le niveau des hanches pour réduire les risques d'aspiration dans les poumons. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Aucune information disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant	Risque d'absorption par aspiration dans les poumons (ingestion/vomissement). Peut pénétrer dans les poumons et entraîner des lésions. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.
Protection des sauveteurs	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)



Fiche de Données de Sécurité

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	Poudres chimiques sèches, mousse chimique, dioxyde de carbone (CO ₂).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau à grand débit.
Dangers spécifiques du produit	Ininflammable. Peut être combustible à haute température.
Mesures spéciales de protection pour les pompiers	Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Empêcher les eaux de ruissellement issues de la lutte contre l'incendie ou le produit dilué de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
Intervenants en cas d'urgence	Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
Précautions environnementales	Empêcher l'entrée dans les égouts, les endroits fermés et le rejet dans l'environnement. Pour un déversement important, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.



Fiche de Données de Sécurité

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversement Bien aérer l'endroit. Retirer les sources d'ignition. Absorber avec une matière inerte (terre, sable, vermiculite) et mettre dans un contenant de récupération approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection Utiliser dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé avec la peau. Éviter l'inhalation prolongée ou répétée des vapeurs ou des brouillards. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche. Éteindre toute lumière pilote, flammes, four, radiateur, moteur électrique, équipement de soudure et toutes autres sources d'ignition. Éviter la contamination avec un autre produit chimique. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Après usage, se laver les mains avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Conseils sur l'hygiène générale au travail Conserver dans un contenant bien fermé et proprement étiqueté. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Entreposer à l'écart de toute substance incompatible (voir section 10). Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et de la chaleur.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités 5 à 45°C (41 à 113°F)

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle

<u>Limites d'exposition professionnelle</u>	
Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Mélange	: VEMP (8h) Brouillard 5 mg/m ³ ACGIH, RSST
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	: VECD Brouillard 10 mg/m ³ NIOSH
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	: VEMP (8h) Brouillard 1 mg/m ³ BC Brouillard 5 mg/m ³ ACGIH, NIOSH, ON, OSHA, RSST
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	: VEMP (8h) Brouillard 5 mg/m ³ ACGIH, OSHA, RSST



Fiche de Données de Sécurité

Mesures de protection individuelle

**Contrôles d'ingénierie
Appropriés**

Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de vapeurs, de brouillards, aérosols ou de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.

**Contrôle de l'action des
agents d'environnement**

Protection individuelle

Respiratoire	Un respirateur n'est pas requis dans un endroit bien ventilé. Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés par NIOSH/MSHA. En cas de ventilation insuffisante ou dans un endroit bas ou fermé et pour un facteur de protection (FPC) maximum de 10 fois la limite d'exposition, porter un demi-masque avec cartouches pour vapeurs organiques. Pour un FPC maximum de 100 fois la limite d'exposition, porter un masque complet avec cartouches pour vapeurs organiques.
Protection oculaire/faciale	Porter des lunettes de sécurité. S'il y a risque de contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.
Protection de la peau	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus. Porter des vêtements de travail normaux couvrant les bras et les jambes conformément aux directives de votre employeur. Lors d'un déversement, porter au besoin, une combinaison en polyéthylène synthétique de type Tychem (DuPont) ou une combinaison équivalente destinée à se protéger contre les produits chimiques liquides.
Protection des mains	S'il y a risque de contact avec la peau porter des gants de Nitrile. Avant utilisation, l'usager devra s'assurer de leur étanchéité. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure. Les gants doivent seulement être portés sur des mains propres. Laver les gants avec de l'eau avant de les enlever. Se laver ensuite les mains et les sécher. Les gants jetables de nitrile peuvent aussi être utilisés. Cependant, jetez-les après usage unique.
Protection du corps	Porter des bottes de caoutchouc lors d'un déversement.



Fiche de Données de Sécurité

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Propriétés physiques et chimiques	Apparence
État physique : Liquide	Inflammabilité : Ininflammable
Couleur : Légèrement coloré	Limite d'inflammabilité : N.Dis.
Odeur : Odeur de pétrole	Point d'éclair : >190°C (374°F)
Seuil olfactif : 100 ppm	Température d'auto-inflammation : >300°C (572°F)
pH : S.O.	Sensibilité aux charges électrostatiques : N.Dis.
Point de fusion : -50 à 0°C (-58°F)	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction : N.Dis.
Point de congélation : -50 à 0°C (-58°F)	Densité de vapeur : >5 (Air = 1)
Point d'ébullition : 150 à 600°C (302 à 1112°F)	Densité relative : 0.86 à 0.9 kg/L (Eau = 1)
Solubilité : Insoluble dans l'eau.	Coefficient de partage n-octanol/eau : 5 à 24
Taux d'évaporation : < Acétate de butyle	Température de Décomposition : N.Dis.
Tension de vapeur : <0.13kPa (1 mm Hg) @ 25°C (77°F)	Viscosité : 20 à 506 cSt @ 40°C (104°F)
% de volatilité : N.Dis.	Masse moléculaire : S.O.
N.Dis.: Non disponible S.O.: Sans Objet N.Det.: Non déterminé N.Ét.: Non établi	

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune réaction dangereuse connue.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Éviter le contact avec les substances incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.



Fiche de Données de Sécurité

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition	Observation
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	-	Rat	Ingestion >15000 mg/kg DL 50	-
	-	Lapin	Peau >5000 mg/kg DL 50	-
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	-	Rat	Ingestion >5000 mg/kg Rat DL50	-
	-	Rat	Inhalation 2.18 mg/l/4h Rat CL50	-
	-	Lapin	Peau >5000 mg/kg Lapin DL50	-
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	-	Lapin	Peau >5000 mg/kg DL50	-
	-	Rat	Ingestion >5000 mg/kg DL 50	-
	-	Rat	Inhalation 2.18 mg/l/4h DL 50	-
	-	Lapin	Peau >5000 mg/kg DL 50	-

Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mutagénicité

Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets mutagènes.

Cancérogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.



Fiche de Données de Sécurité

Toxicité pour la reproduction

Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets sur la reproduction.

Tératogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Aucun organe cible n'a été répertorié.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Aucun organe cible n'a été répertorié.

Risque d'absorption par aspiration

Il n'existe aucune donnée disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Effets retardés, immédiats et chroniques sur la santé

Contact avec les yeux

Peut causer une légère irritation des yeux. Irritation/corrosion des yeux, Lapin (OCDE 405) : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné comme résultat de non irritant à légèrement irritant.

Inhalation

De manière générale, travailler proprement et suivre les mesures de précaution de base minimisera grandement les risques d'exposition nocive à ce produit dans des conditions normales d'utilisation. L'exposition à des concentrations élevées de vapeur du produit chauffé peut causer des maux de tête, des étourdissements, une irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau

Le contact prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation et/ou une dermatite. Irritation/corrosion de la peau, Lapin (OCDE 404) : les tests effectués avec chaque



Fiche de Données de Sécurité

ingrédient de ce mélange ont donné comme résultat de non irritant à légèrement irritant.

Ingestion

Faible degré de toxicité aiguë. Risque d'absorption par aspiration dans les poumons (ingestion/vomissement). Peut pénétrer dans les poumons et entraîner des lésions. Cependant, le risque de danger d'aspiration dans les poumons est moins probable avec les huiles de viscosité élevée.

Autres informations

Les estimations de la toxicité aiguë (ETA) orale et cutanée du mélange ont été calculées comme étant supérieure à 2000 mg/kg. Les estimations de la toxicité aiguë (ETA) par inhalation du mélange ont été calculées comme étant supérieure à 20 mg/L/4h pour les vapeurs et supérieure à 5 mg/L/4h pour les aérosols et les brouillards. Ces valeurs ne sont pas classifiées selon le SIMDUT 2015 et par OSHA HCS 2012.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles

Effets différés possibles

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles



Fiche de Données de Sécurité

Effets différés possibles

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités

Cancérogénicité

Mutagénicité

Tératogénicité

Effets sur le développement

Effets sur la fertilité

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
[Voie]	[Valeur mg/kg]

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Mélange		Poissons divers Invertébré aquatique, divers Plante aquatique - divers	CL50 SES / NES CE50 SES / NES CE50 SES / NES

Persistance et dégradation Modérément persistant dans l'environnement.

Biodégradation (<30% en 28 jours). Le produit est un mélange d'hydrocarbure lourd dont les ingrédients ne sont pas facilement biodégradables (OECD 301B, IUCLID).



Fiche de Données de Sécurité

Potentiel de bioaccumulation Valeurs de Log K_{ow} entre 5 à 25. Le facteur de bioconcentration (FBC) du mélange est entre 0.9 à 750000. Ces valeurs indiquent un degré de bioaccumulation élevé.

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP _{ow}	BCF	Potentiel
Mélange	5 à 25.	0.9 à 750000	Ces valeurs indiquent un degré de bioaccumulation élevé.

Mobilité dans le sol Insoluble dans l'eau. Ce mélange est susceptible d'avoir des valeurs K_{oc} élevées (>5000), indiquant un degré élevé d'absorption à la matière organique dans les sols. Alors, les composants présenteront une faible mobilité et certains seront essentiellement immobiles dans le sol. Ce produit pollue l'eau et contamine le sol.

Autres effets nocifs En raison de la très faible solubilité de ces produits chimiques dans l'eau, la toxicité aiguë pour les poissons, les invertébrés aquatiques et pour les plantes aquatiques sont considérés comme étant sans effet à saturation (SES). La toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques est également considérée comme aucun effet à saturation (SES). Le produit n'appauvrit pas la couche d'ozone.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. NE PAS jeter les résidus dans les égouts ou dans les cours d'eau. Les huiles non utilisées ou usées peuvent être retraitées (recyclées) partout où il y a un programme de récupération. Les mélanges d'huiles usées doivent être considérés comme des déchets dangereux. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.

Section 14. Information relative au transport

	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	N/A	N/A	N/A
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé par le TMD (Canada) et le 49 CFR DOT (USA).	Non réglementé	Non réglementé



Fiche de Données de Sécurité

Classe de danger relative au transport	Non réglementé		
Groupe d'emballage	Non réglementé		
Dangers environnementaux	Ce produit ne contient pas de polluant marin.		

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes Canadiennes

Inventaire du Canada (DSL NDSL)	0
INRP canadien	0
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)	0

Section 16. Autres informations

<u>Historique</u>	
Date d'édition	2019-09-30
Date de publication précédente	2017-11-09
Version	01
Élaborée par	PRODUITS LUBRI-DE1.0.LTA
Révisée par	Harnois Énergies
Légende des abréviations	ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association international du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe = coefficient de partage octanol/eau MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les



Fiche de Données de Sécurité

	navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime) NU = Nations Unies RPD = Règlement sur les produits dangereux
--	---

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.